



Conseil économique et social

Distr. générale
25 novembre 2008
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Quarante-septième session

4-13 février 2009

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

Suivi du Sommet mondial pour le développement social

et de la vingt-quatrième session extraordinaire

de l'Assemblée générale : thème prioritaire :

l'intégration sociale

Déclaration présentée par l'American Association of Retired Persons, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu le texte de la déclaration ci-après, qui est distribué en application des paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.5/2009/1.

Déclaration

L'American Association of Retired Persons est honorée de participer à la quarante-septième session de la Commission du développement social. Nous sommes heureux de nous joindre aux délégations gouvernementales et à des dizaines d'organisations de la société civile en vue de débattre du thème prioritaire de cette session : l'intégration sociale.

L'Association demande instamment que les délibérations sur l'intégration sociale portent tout particulièrement sur le vieillissement rapide de la population mondiale et que les approches intergénérationnelles soient étudiées soigneusement lors de l'examen des politiques visant à augmenter la participation et l'intégration des groupes sociaux, à réduire les inégalités et à promouvoir l'accès aux services sociaux de base, à l'éducation et aux soins de santé pour tous.

Au nom des adhérents de l'Association, je souhaite féliciter l'Organisation des Nations Unies pour son attachement indéfectible à ces questions. L'Association est disposée à mettre ses compétences, ses conseils et son expérience au service de ces débats. Nous sommes une organisation à but non lucratif et apolitique qui compte 40 millions d'adhérents et dont la mission est d'améliorer la qualité de vie de chacun à l'approche de la vieillesse. L'Association collabore depuis 35 ans avec l'ONU en participant aux grandes conférences et en aidant à créer, à l'échelle internationale, un groupe d'intérêts sur le vieillissement.

Depuis sa création en 1958, l'Association joue un rôle de premier plan en matière d'information et de sensibilisation sur les questions ayant trait au vieillissement : elle organise des tribunes politiques, diffuse des travaux de recherche et renforce le réseau de personnalités influentes, de décideurs et de défenseurs qui estiment que chacun doit pouvoir mener une vie satisfaisante en vieillissant dans la dignité. Elle est dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social depuis plus de 20 ans.

Il y a 10 ans, par sa résolution 47/5, l'Assemblée générale a décidé de proclamer 1999 Année internationale des personnes âgées. Dans le monde entier, tous les secteurs de la société ont participé aux célébrations, organisées eu égard à la maturité démographique de l'humanité et à ce qu'on pouvait en attendre en matière d'attitudes et d'aptitudes plus responsables dans les domaines social, économique, culturel et spirituel, en particulier pour la paix mondiale et le développement au XXI^e siècle.

L'Association, en collaboration avec le Programme des Nations Unies sur le vieillissement dirigé par le Département des affaires économiques et sociales, organisera une série de réunions d'information sur le vieillissement mondial au cours de la session de la Commission du développement social. Ces réunions seront l'occasion de marquer le dixième anniversaire de l'Année internationale des personnes âgées, de saluer les avancées réalisées au cours de la dernière décennie et de se pencher sur les difficultés que nous réserve l'avenir. Les réunions sur le vieillissement mondial organisées par l'Association et l'ONU rassembleront des délégués des gouvernements, des organisations non gouvernementales, des fondations et des universitaires afin de discuter des liens existant entre le thème prioritaire de la session, à savoir l'intégration sociale, et les personnes âgées.

On réfléchira également à la possibilité de mettre en place un cadre visant à promouvoir le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. Le Plan de Madrid a été adopté par plus de 150 pays à la Deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, il y a six ans, afin de « faire face aux possibilités et aux défis du vieillissement de la population au XXI^e siècle et de promouvoir le développement d'une société pour tous les âges ». L'Année internationale des personnes âgées et le Plan de Madrid ont marqué des étapes importantes dans l'élaboration de politiques sur la vieillesse à l'ONU.

Alors que la Commission du développement social examine les politiques visant à accroître la participation et l'intégration des groupes sociaux et cherche à réduire les inégalités, nous tenons à réaffirmer l'objectif fondamental du Plan de Madrid. Le Plan de Madrid demande que les gouvernements traduisent les importants objectifs qu'il a fixés et les mesures qu'il a recommandées en politiques et pratiques nationales ayant des effets positifs sur la vie des personnes âgées.

Le plan adopté par l'ONU pour assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan de Madrid est fondé sur une approche qualitative qui part de la base. Nos gouvernements ne sont pas priés de fournir une évaluation quantitative de la manière dont ils ont mis en œuvre le Plan de Madrid, mais plutôt toutes les parties prenantes – gouvernements, organisations non gouvernementales et représentants de la société civile – sont invitées à participer au processus d'examen en communiquant des données qualitatives sur la mise en œuvre dans leurs communautés et pays respectifs.

Pour répondre aux besoins d'information de toutes les parties prenantes au processus d'examen, l'AARP collabore avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU pour identifier les tendances importantes en matière de vieillissement et fournir les renseignements nécessaires sur les « techniques qualitatives » aux fins de la mise en œuvre du Plan de Madrid. La série annuelle de conférences AARP-Organisation des Nations Unies sur le vieillissement dans le monde fait partie de ce processus.

Parce que l'augmentation rapide du nombre de personnes âgées pose d'immenses nouveaux défis sur les plans social et économique à nos nations et à nos gouvernements, nous avons été tenus d'aborder des questions difficiles comme celles-ci : « Quelle sorte de contrat social nos gouvernements ont-ils conclu avec nos citoyens? » et « Faut-il modifier nos contrats sociaux? ». Nous vivons dans un monde interdépendant et, compte tenu de la poursuite de la grave crise financière mondiale, ces défis et questions deviendront encore plus critiques. Dans de nombreux pays, la crise économique menace déjà de devenir une crise sociale ayant d'importantes répercussions en particulier sur les membres les plus âgés de la société.

L'AARP est consciente que chaque nation a, manifestement, des problèmes qui lui sont propres et nécessitera des politiques et programmes adaptés à ses besoins particuliers. Mais, à l'évidence, il est temps d'aller de l'avant et de cesser de débattre des défis pour en revanche élaborer et mettre en œuvre des politiques pour traiter de leurs incidences sur la sécurité future et la dignité de nos citoyens. Tout au long de ce chemin, l'AARP restera attachée à la création d'une société pour tous les âges.